



Madame Sophie WILMES
Première Ministre

Monsieur Jan JAMBON
Ministre-Président du Gouvernement flamand

Monsieur Elio DI RUPO
Ministre-Président du Gouvernement wallon

Monsieur Rudi VERVOORT
Ministre-Président du Gouvernement bruxellois

25 mars 2020

Concerne : L'EFFONDREMENT DU SECTEUR AERIEN BELGE - UNE BOUÉE DE SAUVETAGE POUR LA BELGIQUE

Madame la Première Ministre,
Messieurs les Ministres-Présidents,

En tant que chefs d'entreprise de trois prestataires de services au sol et de fret dans les aéroports belges, représentant une part significative sur ce marché, nous avons pris une décision sans précédent : celle de vous écrire collectivement afin de souligner nos graves préoccupations concernant l'impact de la crise du COVID-19 sur nos activités. Nous souhaitons en effet vous prévenir qu'un soutien public est indispensable pour que nous puissions poursuivre nos activités durant la durée de la crise. Nous demandons dès lors qu'un dialogue puisse rapidement se mettre en place entre le gouvernement et notre secteur, dans le but prioritaire de garantir un niveau de trésorerie suffisant et de garantir l'emploi du plus grand nombre possible de travailleurs.

Les services au sol et de fret sont un maillon essentiel du secteur aérien belge. Nous assurons la majorité des activités de services au sol dans les aéroports de Bruxelles et Liège. Ces services incluent la manutention et la sécurité du fret, la gestion des bagages des passagers, le nettoyage des avions et d'autres services indispensables au fonctionnement d'un aéroport. Notre secteur assure l'emploi de plus de 4.000 travailleurs, dont l'activité est cruciale pour assurer la continuité de nos activités.

La situation des services au sol liés au transport des passagers est bien entendu différente de celle des activités de cargo. Alors que la première est pratiquement à l'arrêt, la deuxième connaît plutôt une croissance de ses activités en ces temps de crise. Toutefois, ces deux activités sont reliées entre elles, dans la mesure où une partie des activités de cargo est en temps normal assuré par les vols de passagers. D'autre part, les entreprises actives dans ce

secteur couvrent les deux activités : le problème de liquidité est donc global pour l'entreprise dans son ensemble.

Dès lors, tout impact négatif sur ces activités mettrait en péril l'approvisionnement en fret aérien - qui est non seulement une bouée de sauvetage pour l'économie belge, mais qui est particulièrement important pour la fourniture de biens critiques durant cette crise sanitaire (tels que les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux et les marchandises périssables). De plus, sécuriser nos opérations est la clé pour assurer la pleine reprise de l'activité économique lorsque cette crise sera derrière nous. Nous partageons donc clairement le même intérêt : éviter que nos activités soient durablement mises en péril par la crise actuelle.

Nos entreprises sont économiquement saines, mais cette période de perturbation crée un risque artificiel de crise de liquidité qui constituerait une menace très réelle pour la survie de nos activités en Belgique. Notre secteur fonctionne selon un modèle à faible marge. Nous sommes généralement payés à la prestation ou au tonnage, de sorte que lorsque les vols sont cloués au sol, notre prestation est annulée ainsi que nos recettes. Nos principales dépenses sont les frais de main-d'œuvre (70 % de nos dépenses) et les frais aéroportuaires. Nous sommes également confrontés, comme de nombreuses autres entreprises, à un taux d'absentéisme très élevé parmi nos travailleurs.

Notre secteur a été capable dans le passé de surmonter de nombreuses crises : que ce soit le 11 septembre, le SRAS ou l'éruption volcanique en Islande. Mais la crise actuelle du COVID-19 est différente : c'est une crise mondiale et qui peut avoir des conséquences à long terme.

Pour l'avenir, il est clair que plus notre industrie sera mise en difficulté, plus le défi que nous devons relever pour assurer le rebond et la reprise économique une fois la crise du COVID-19 terminée sera grand. Sans parler de notre volonté d'éviter des licenciements inutiles de manière plus générale alors que notre secteur est un maillon essentiel de la logistique en Belgique.

Alors que les compagnies aériennes appellent les gouvernements à l'aide, nous estimons qu'on ne peut pas prendre en considération les compagnies aériennes de manière isolée, sans tenir compte de l'ensemble de l'écosystème aérien. Il s'agit d'un secteur fortement interconnecté, très dépendant de fournisseurs de services tels que notre secteur. On ne peut certainement pas considérer comme acquis que toute aide fournie aux compagnies aériennes bénéficierait nécessairement aux services au sol. D'autant qu'à l'heure actuelle les retards de paiement des compagnies aériennes exacerbent les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Nous saluons les mesures déjà adoptées par votre gouvernement pour soutenir l'économie en ces temps de crise (chômage temporaire, report des impôts et des cotisations sociales...). Néanmoins, nous estimons que ce soutien n'est pas suffisant pour faire face à nos difficultés de liquidité, voire de solvabilité, qui vont nécessairement s'accroître de façon spectaculaire dans les prochaines semaines.

Nous demandons donc un soutien spécifique du Gouvernement pour le secteur des services au sol, en ayant pour objectif prioritaire de répondre à nos difficultés de trésorerie et de maintenir tant que possible notre main-d'œuvre active durant la période de crise. Nous demandons dès lors instamment au gouvernement de prendre en considération les demandes suivantes :

1. Offrir une aide en liquidités par le biais de prêts gratuits (ou tout autre instrument pertinent) ;
2. Accorder une garantie aux banques et institutions financières afin qu'elles continuent de financer le secteur aéroportuaire ;
3. Assurer le transfert immédiat des travailleurs absents (malades) vers l'assurance chômage ou l'assurance maladie, sans jour de carence ;
4. Permettre le versement d'une prime totalement défiscalisée aux travailleurs qui continuent à travailler ;
5. Garantir le report de tous les paiements au gouvernement (sécurité sociale, impôts, TVA...) ;
6. Suspendre les audits des autorités pour les 3 prochains mois ;
7. En ce qui concerne spécifiquement les activités de cargo, permettre temporairement une plus grande flexibilité opérationnelle, tel que :
 - a. Autoriser davantage de vols conformes à la 7^{ème} liberté de l'air (pas d'obligation de partir ou revenir vers son pays d'origine) ;
 - b. Suspendre les amendes prévues par la Région de Bruxelles-Capitale pour les vols de jour et de nuit ;
 - c. Relever et adapter les seuils sonores autorisés pour les vols de nuit ;
 - d. Faciliter les transferts de badges entre les aéroports.

Le secteur demande également l'annulation des redevances aéroportuaires sur les infrastructures inutilisées ou sous-utilisées, des réductions sur les contrats de location et le report du paiement pour les espaces occupés. Nous demandons donc au gouvernement de soutenir notre demande aux aéroports d'annuler les redevances sur les infrastructures inutilisées ou sous-utilisées.

Les entreprises de services au sol et de fret demandent en conséquence à être associées à tout dialogue qui se mettrait en place entre le secteur de l'aviation et le gouvernement, en ce compris les activités du *Economic Risks Management Group*. Nous tenons en effet à être associés à ce dialogue afin de veiller à ce que l'évaluation des risques et les solutions proposées tiennent compte de toutes les parties du secteur et de ses employés. Sans nous, quel que soit le soutien apporté aux autres acteurs du secteur, le ciel belge restera vide.

Cette crise est la plus importante jamais rencontrée par notre industrie. Au nom des employés de nos entreprises, et de tous les citoyens et entreprises qui dépendent de la "bouée de sauvetage" que nous fournissons, nous apprécions votre soutien continu et votre engagement à agir de toute urgence.

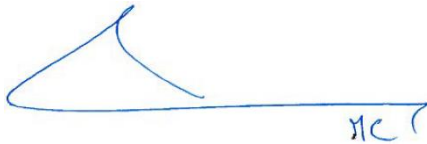
Nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de notre meilleure considération.



Willy Ruf
SVP Central & Eastern Europe
Swissport International Ltd.
willy.ruf@swissport.com



Stef van Binst
Managing Director
dnata Belgium
stef.vanbinst@dnata.be



Marc Claesen
Senior Vice President Commercial EMEA
Legal Representative Belgium
& The Netherlands
Worldwide Flight Services
mclaesen@wfs.aero

Personne de contact : Joris Bulteel, Whyte Corporate Affairs | JB@whyte.be | 0476 69 59 86

CC:

Alexander DE CROO
Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances

Koen GEENS
Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice

David CLARINVAL
Vice-Premier Ministre et Ministre du Budget

François BELLOT
Ministre de la Mobilité

Nathalie MUYLLE
Ministre fédérale de l'Economie et de l'Emploi

Pierre WUNSCH et Piet VANTHEMSCHE
Co-Présidents du *Economic Risks Management Group*